



CONSEIL D'ADMINISTRATION

76e assemblée

12 mai 2009

Procès-verbal de la soixante-seizième assemblée du Conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan, séance tenue le 12 mai 2009 à 19 :00 heures au CLSC Sainte-Geneviève-de-Batiscan, 90, chemin Rivière-à-Veillet à Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Présences :

- Monsieur Aimé Bernier
- Madame Michelle Carignan
- Madame Nancy Gauthier
- Monsieur Jean-Marc Gagnon
- Madame Anne-Marie Gingras
- Madame Julie Goyette
- Madame Aline Grondin
- Madame Lorraine Levasseur
- Monsieur Gilles Maurais
- Madame Hélène Pépin
- Madame Céline Roy
- Madame Alice Trottier
- Monsieur Yvon Veillette

Absences motivées :

- Madame Guylaine Breault
- Madame Johanne Soucy

Monsieur Gilles Maurais préside l'assemblée et monsieur Alain Corriveau, directeur général, agit à titre de secrétaire.

Assiste également à cette assemblée, monsieur Michel Champagne et mesdames Chantal Carignan et Manon Trudel.

CA-076-01

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance ayant été convoquée dans les délais prescrits par le Règlement de régie interne et le quorum étant satisfait, monsieur Gilles Maurais, président, souhaite la bienvenue aux administrateurs et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 :00 heures.

Résolution : 1213-05-09
Relative à l'ouverture de l'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, de procéder à l'ouverture de l'assemblée à 19 :00 heures.

- Adoptée à l'unanimité -

CA-076-02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution : 1214-05-09
Relative à l'adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, que l'ordre du jour suivant soit adopté.

- CA-076-01 Ouverture de l'assemblée.
- CA-076-02 Adoption du projet d'ordre du jour.
- CA-076-03 Adoption du procès-verbal du 14 avril 2009
- CA-076-04 Suivi au procès-verbal du 14 avril 2009
- CA-076-05 Parole à l'assemblée (selon l'article 42 du règlement de régie interne).
- CA-076-06 Sujets soumis pour décision :
 - 6.1 Calendrier et fonctionnement
 - 6.2 Présidence du comité de suivi des ressources humaines
 - 6.3 Plan d'action local en santé publique (PALSP)
 - 6.4 PCFI
 - 6.5 Plan directeur sécurité des actifs informationnels
 - 6.6 Renouvellement de nominations de médecins
 - 6.7 Budget préliminaire 2009-2010
 - 6.8 Boni au rendement de l'ancien directeur général
- CA-076-07 Rapports statutaires soumis pour adoption :
 - 7.1 Rapport du comité de suivi des ressources humaines
 - a) Suivi de l'évolution des griefs
 - b) Suivi de l'évolution de l'assurance-salaire (période 12)
 - c) Suivi du mouvement de main-d'œuvre
 - d) Rapport d'utilisation du PAE
 - 7.2 Rapport du comité de vigilance du 14 avril au 12 mai 2009
 - a) Examen des plaintes
 - b) Clientèle en hébergement
 - c) Gestion des éclosions
 - 7.3 Rapport annuel sur les plaintes en milieu de travail
 - 7.4 Rapport annuel sur l'accès à l'information
 - 7.5 Rapport sur le règlement et le traitement d'une mésentente entre le CSSS Vallée-de-la-Batiscan et les RNI
 - 7.6 Rapport annuel sur les plaintes
- CA-076-08 Sujets soumis pour information :
 - 8.1 État de situation pandémie
 - 8.2 Prolongation des durées de mandat

8.3 Politique d'appréciation du rendement du personnel - suivi

CA-076-09 Correspondance.

CA-076-10 Autres sujets :

10.1 Remerciements Gala reconnaissance 2009

CA-076-11 Levée de l'assemblée.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-076-03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal de la rencontre du 14 avril 2009 étant conforme, les membres en disposent.

Résolution : 1215-05-09

Relative à l'adoption du procès-verbal de la soixante-quinzième assemblée

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le procès-verbal de la soixante-quinzième (75^e) assemblée du conseil d'administration, réunion tenue 14 avril 2009, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-076-04

SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les membres du conseil d'administration sur les suites qui ont été données au procès-verbal de la soixante-quinzième assemblée du conseil d'administration tenue le 14 avril 2009.

CA-074-06.1 Politique sur les approvisionnements en biens et services

La politique a été présentée aux cadres aux fins d'application par leur équipe respective.

CA-074-06.2 Registre des signatures autorisées

Les documents ont été envoyés à la RAMQ dans les délais prescrits.

CA-074-06.3 Politique de capitalisation des immobilisations

La politique a été présentée aux cadres aux fins d'application par leur équipe respective.

CA-074-06.7 Nomination de délégués à l'AQESSS

Le formulaire a été rempli et posté dans les délais prescrits et les représentants à l'AQESSS sont maintenant officialisés.

Résolution : 1216-05-09
Relative à l'adoption des suivis
au procès-verbal

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter les suivis au procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 14 avril 2009, tel que présenté.

— Adoptée à l'unanimité —

CA-076-05

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

2 participants à cette assemblée.

CA-076-06

SUJETS SOUMIS POUR DÉCISIONS :

6.1 Calendrier et fonctionnement du conseil d'administration

Monsieur Gilles Maurais, président du conseil d'administration fait un suivi du dernier lac-à-l'épaule auprès des membres.

Certaines orientations ont été discutées pour permettre aux administrateurs de mieux remplir leur mandat. Plusieurs de ces orientations impliquent que le conseil d'administration statue sur des mesures précises qui impliqueront une modification aux règlements de régie interne et à certaines de ces annexes.

En ce qui a trait à la fréquence et à la forme que devraient prendre les comités, chacun d'eux a été invité à préciser les modalités de fonctionnement souhaitées.

Les membres conviennent du calendrier des rencontres du C.A. et des différents comités pour 2009-2010 ainsi que sur leurs modalités de fonctionnement. En ce qui a trait à la séance à huis clos, les membres conviennent de fonctionner avec ordre du jour et compte-rendu.

Il faut aussi convenir d'un canevas permettant aux membres du C.A. de faire plus facilement le lien entre les comités et leurs enjeux. À cet effet, un document résumant les rôles et fonctions de chacun des comités a été présenté qui inclut les principaux enjeux auxquels ils doivent s'adresser.

Des ajustements aux règlements de régie interne et aux annexes concernées seront apportés et présentés pour adoption à un prochain conseil d'administration.

Après échanges et discussion, la résolution suivante est adoptée :

Résolution : 1217-05-09
Relative au calendrier et fonctionnement du conseil d'administration

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le calendrier des rencontres du conseil d'administration et des différents comités qui le composent.

- Adoptée à l'unanimité –

6.2 Présidence du comité de suivi des ressources humaines

Monsieur Gilles Maurais, président, rappelle aux membres que madame Gaétane Tremblay a démissionné du conseil d'administration en janvier dernier. Elle occupait le poste de présidente du comité de suivi des ressources humaines ce qui laisse donc ce poste vacant.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante.

Résolution : 1218-05-09

Relative à la présidence du comité de suivi des ressources humaines

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit appliquer le règlement sur les règles de fonctionnement du comité de suivi des ressources humaines – annexe 8 du règlement de régie interne de l'établissement ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, que madame Céline Roy soit nommée présidente du comité de suivi des ressources humaines.

- Adoptée à l'unanimité –

6.3 Plan d'action local en santé publique 2009-2012

Monsieur Gilles Maurais, président du conseil d'administration, rappelle aux membres que le plan d'action en santé publique répond à une obligation légale du gouvernement du Québec.

Cette loi prévoit qu'un CSSS ayant une mission CLSC doit élaborer, mettre en œuvre, évaluer et mettre régulièrement à jour un plan d'action local en santé publique.

L'établissement s'est appuyé sur le plan d'action régional et les objectifs du programme national de santé publique pour élaborer avec ses partenaires du milieu un plan d'action qui tient compte de la spécificité de sa population.

Le plan d'action en santé publique 2009-2012 est la première mise à jour de notre plan et se veut un outil pour permettre aux réseaux locaux de mieux intégrer les actions de préventions et de promotions en santé publique sur le territoire de la Vallée de la Batiscan.

Il est suggéré de faire la promotion de ce plan d'action en insérant par exemple un feuillet par mois dans le publi-sac. L'idée est retenue et sera transmise au service des communications.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante.

Résolution : 1219-05-09

Relative à l'adoption du plan d'action local en santé publique 2009-2012

CONSIDÉRANT l'obligation pour le CSSS Vallée-de-la-Batiscan de se doter d'un plan d'action en santé publique ;

CONSIDÉRANT l'importance d'un tel instrument pour soutenir les activités de prévention à l'intérieur du réseau local ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le plan d'action local en santé publique 2009-2012.

- Adoptée à l'unanimité –

6.4 Plan triennal de conservation des fonctionnalités immobilières (PCFI)

Monsieur Michel Champagne, directeur des services de support à la gestion informe les membres sur les différents projets à être réalisés en maintien d'actifs et en rénovation fonctionnelle. Il indique aussi que nous devons identifier les sommes monétaires attribuées à chacun des dossiers et informe les membres sur l'état d'avancement du dossier.

Chaque année, nous devons mettre à jour notre plan triennal.

Les projets soumis respectent les budgets attribués par l'Agence.

Les projets s'inscrivent également en conformité avec notre Plan directeur immobilier.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante :

Résolution : 1220-05-09

Relative au Plan triennal de conservation des fonctionnalités immobilières (PCFI)

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, que :

- ♦ le conseil d'administration adopte le Plan triennal de conservation des fonctionnalités immobilières (PCFI) tel que présenté ;
- ♦ le Conseil d'administration adopte une résolution autorisant le directeur général à soumettre à l'Agence les demandes de permutation pour des modifications entraînant l'annulation, le report, le devancement, l'ajout d'un nouveau projet ou la modification significative du coût ou de la nature d'un projet.
- ♦ le conseil d'administration doit prévoir une somme représentant 2 % de la valeur de remplacement de nos actifs immobiliers au centre d'activité 7801, et ce, afin d'assurer l'entretien du parc immobilier.

- Adoptée à l'unanimité –

6.5 Plan directeur de sécurité des actifs informationnels

Monsieur Michel Champagne, directeur des services de support à la gestion, informe les membres sur l'état d'avancement du dossier.

Le CSSS Vallée-de-la-Batiscan doit se conformer aux règles de sécurité des actifs informationnels et mettre en place un plan directeur. Ce plan directeur se veut un constat des multiples dispositions que nous devons mettre en œuvre pour protéger les renseignements de nature personnelle.

Nous travaillons en collaboration avec l'Agence de santé et les autres établissements de la Mauricie afin d'harmoniser nos actions et, dans la mesure du possible, trouver le financement nécessaire à la réalisation du plan directeur.

Monsieur Champagne nous mentionne que les besoins financiers nécessaires à la réalisation de ce dossier sont importants.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante.

Résolution : 1221-05-09

Relative au Plan directeur de sécurité des actifs informationnels

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le plan directeur de sécurité des actifs informationnels et le réalise dans la mesure de la capacité financière de l'établissement.

- Adoptée à l'unanimité –

6.6 Renouvellement de nomination pour les médecins

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les administrateurs à l'effet que lors de la dernière réunion du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens tenue le 4 mai 2009, une résolution a été adoptée à l'effet d'entériner les renouvellements faits auprès de la RAMQ au cours de l'année pour les médecins suivants :

- ♦ Docteure Élisabeth Germain
 - période du 1er juin 2009 au 7 mai 2011
- ♦ Docteur Pierre Boily
 - période du 7 mai 2009 au 7 mai 2011
- ♦ Docteur Jean-Paul Lerat
 - période du 7 mai 2009 au 7 mai 2011
- ♦ Docteure Marie-Claude Pinard
 - période du 7 mai 2009 au 7 mai 2011
- ♦ Docteure Karine Petit
 - période du 1er juillet 2009 au 7 mai 2011

Résolution : 1222-05-09

Relative au renouvellement de nomination pour les médecins

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit se conformer à la Loi sur les services de santé et les services sociaux ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, que le conseil d'administration, sur recommandation du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, adopte les renouvellements de nomination des médecins qui ont été faits à la Régie de l'assurance-maladie du Québec. (RAMQ) soit :

- ♦ Docteure Élisabeth Germain
 - période du 1er juin 2009 au 7 mai 2011
 - ♦ Docteur Pierre Boily
 - période du 7 mai 2009 au 7 mai 2011
 - ♦ Docteur Jean-Paul Lerat
 - période du 7 mai 2009 au 7 mai 2011
 - ♦ Docteure Marie-Claude Pinard
 - période du 7 mai 2009 au 7 mai 2011
 - ♦ Docteure Karine Petit
 - période du 1er juillet 2009 au 7 mai 2011
- Adoptée à l'unanimité –

6.7 Budget préliminaire 2009-2010

Monsieur Jean-Marc Gagnon, membre du comité de vérification, informe les administrateurs sur le budget 2009-2010.

Un budget net alloué par l'Agence pour l'année 2009-2010 est de l'ordre de 22 511 897 \$ excluant 285 154 \$ d'augmentation de financement de l'Agence pour différents programmes (année bissextile, Festival Western, équité salariale, etc.) et 195 763 \$ de variation de revenus reportés. Nous avons estimé nos revenus des usagers à 3 072 000 \$ et nos autres revenus à 28 600 \$. De plus, nous allons utiliser 26 100 \$ de notre avoir propre. Notre budget des revenus se chiffre donc à 26 119 524 \$.

Nos prévisions de dépenses pour l'année 2009-2010 sont de 26 119 524 \$ ce qui laisse maintenir l'équilibre budgétaire.

Après échanges et discussion, les administrateurs adoptent la résolution suivante.

Résolution : 1223-05-09

Relative à l'adoption du budget préliminaire 2009-2010

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 7 de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau de la santé et des services sociaux, notre établissement a la responsabilité de préparer et d'adopter un budget de fonctionnement dont les dépenses et les revenus doivent être en équilibre, et ce, au plus tard le 22 mai 2009.

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, que les administrateurs adoptent le budget préliminaire présenté démontrant que nous terminons l'année financière 2009-2010 en équilibre budgétaire tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

6.8 Boni au rendement de l'ancien directeur général

Monsieur Gilles Maurais, président du conseil d'administration, informe les administrateurs à l'effet que conformément aux dispositions administratives touchant la rémunération des cadres et hors cadres du réseau de la santé et des services sociaux, certaines modalités prévoient que le personnel d'encadrement peut bénéficier, en fonction de l'appréciation de son rendement, d'un boni forfaitaire.

Il est aussi prévu que les personnes qui ne sont plus à l'emploi de l'établissement ont droit de profiter du boni au rendement en fonction de la période où ils ont été en poste.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante.

Résolution : 1224-05-09

Relative au boni au rendement de l'ancien directeur général

CONSIDÉRANT QUE l'ancien directeur général a été en poste une partie de l'année visée ;

CONSIDÉRANT QU'il est admissible à une part du boni ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, que le conseil d'administration accepte que l'ancien directeur général ait accès au boni au rendement au prorata de la période où il a été en poste dans l'établissement.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-076-07

RAPPORTS STATUTAIRES SOUMIS POUR ADOPTION :

7.1 Rapport du comité de suivi des ressources humaines

A) Rapport sur le suivi de l'évolution des griefs

Madame Céline Roy, membre du comité de suivi des ressources humaines, informe les administrateurs sur l'état du dossier au 1^{er} mai 2009.

Griefs actifs catégorie 1 :

8 à incidence monétaire

3 à incidence non monétaire

Total : 11 griefs

Griefs actifs catégorie 2 :
8 à incidence monétaire
8 à incidence non monétaire
Total : 16 griefs

Griefs actifs catégorie 3 :
4 à incidence monétaire
3 à incidence non monétaire
Total : 7 griefs

Griefs actifs catégorie 4 :
0 à incidence monétaire,
0 à incidence non monétaire,
Total : 0 griefs

Griefs actifs toutes catégories :
1 à incidence monétaire,
1 à incidence non monétaire,
Total : 2 griefs

- ♦ 21 griefs à incidence monétaire
- ♦ 11 griefs à incidence non monétaire
- ♦ Des 32 griefs actifs, 6 griefs ont été déferés à l'arbitrage
- ♦ 8 griefs ont été réglés

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1225-05-09
Relative au suivi de l'évolution des griefs

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter, suite à la recommandation du comité de suivi des ressources humaines, le rapport de suivi de l'évolution des griefs tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

B) Rapport sur le suivi de l'évolution de l'assurance-salaire (période 12)

Madame Céline Roy, présidente du comité de suivi des ressources humaines, informe les administrateurs sur le suivi des dossiers d'assurance-salaire à la période 12 finissant le 28 février 2009.

Pour la période 12, nous ne rencontrons pas la cible établie : avec un ratio de 6,90 % nous sommes à + 1.12 % du ratio attendu de 5,78 % ce qui représente 135 000 \$ de plus que ce qui a été budgété.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution 1226-05-09
Relative au rapport sur le suivi de l'évolution
de l'assurance-salaire

CONSIDÉRANT QUE suite à l'étude détaillée du rapport sur le suivi de l'évolution de l'assurance à la période 12 finissant le 28 février 2009, le comité de suivi des ressources humaines recommande au conseil d'administration son adoption ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter, suite à la recommandation du comité de suivi des ressources humaines, le rapport sur le suivi de l'évolution de l'assurance-salaire à la période 12, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

C) Mouvement de la main-d'œuvre

Le comité de suivi des ressources humaines a fait l'étude du rapport sur l'évolution du mouvement de la main d'œuvre de notre organisation au 1^{er} mai 2009.

Il a procédé à une analyse des besoins en personnel pour la période estivale.

Si rien n'est fait, cette pénurie aura un impact négatif sur le niveau de satisfaction de notre main d'œuvre.

L'établissement a procédé à un affichage public de ces postes en plus d'offrir une garantie d'heures pour la période estivale aux infirmières et infirmières auxiliaires.

La partie syndicale collabore en permettant une plus grande souplesse dans l'embauche d'étudiants.

Il a été proposé aux infirmières et infirmières auxiliaires à la retraite la possibilité de choisir les quarts de travail qui leur conviennent à partir des horaires mensuels.

Il a aussi été proposé aux infirmières et infirmières auxiliaires titularisées d'augmenter leur disponibilité d'un quart de travail pour la période estivale.

À ce jour, nous avons procédé aux embauches suivantes :

- ♦ Infirmières – 6
- ♦ Infirmières auxiliaires – 4
- ♦ Cuisiniers – 1
- ♦ Préposés aux bénéficiaires – 14
- ♦ Entretien ménager lourd et léger – en processus d'embauche
- ♦ Agent administratif – 2
- ♦ Technicien en travail social – 1

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution 1227-05-09
Relative au rapport sur le mouvement de la main-d'œuvre

CONSIDÉRANT QUE suite à l'étude détaillée du rapport sur le mouvement de la main-d'œuvre au 1^{er} mai 2009, le comité de suivi des ressources humaines recommande au conseil d'administration son adoption ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter, suite à la recommandation du comité de suivi des ressources humaines, le rapport sur le mouvement de la main-d'œuvre au 1^{er} mai 2009, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

D) Rapport d'utilisation du Programme d'aide aux employés

Le comité de suivi des ressources humaines a fait l'étude du rapport d'utilisation du programme d'aide aux employés (PAE).

Le rapport sur l'utilisation pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009 démontre :

♦ Total de clients :	60
♦ Nombre de nouvel accès :	26
♦ Nombre de ré-accès (nouveau problème)	34
♦ Nombre de ré-accès (même problème)	0
♦ Taux d'utilisation	13,79 %

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution 1228-05-09
Relative au rapport d'utilisation du
Programme d'aide aux employés

CONSIDÉRANT QUE suite à l'étude détaillée du rapport d'utilisation du programme d'aide aux employés (PAE) le comité de suivi des ressources humaines recommande au conseil d'administration son adoption ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le rapport sur l'utilisation du programme d'aide aux employés (PAE) pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.2 Rapport du comité de vigilance et de la qualité

Madame Aline Grondin, présidente du comité de vigilance et de la qualité informe les administrateurs sur le suivi du plan d'amélioration des ressources non institutionnelles découlant de la visite ministérielle.

Ce plan comporte 11 recommandations. 6 d'entre elles sont déjà réalisées, 3 sont réalisées en grande partie et 2 sont en cours de réalisation.

Il est à noter que les échéanciers sont respectés pour l'ensemble des recommandations à l'exception d'une.

A) Rapport sur l'examen des plaintes du 1^{er} avril au 1^{er} mai 2009

Madame Aline Grondin, présidente du comité de vigilance et de la qualité, informe les membres du conseil d'administration à l'effet que le comité a procédé à l'étude détaillée du rapport sur les plaintes pour la période 1^{er} avril au 1^{er} mai 2009.

Pour cette période, la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services et la commissaire locale adjointe ont traité :

- ♦ 5 plaintes (4 mission CLSC et 1 mission CHSLD)
- ♦ 5 interventions (mission CLSC)
- ♦ 1 demande d'assistance

Une rencontre d'information a également eu lieu pour les clients du centre de jour du C.M. Foyer de la Pérade.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1229-05-09
Relative au rapport sur l'examen des plaintes
pour la période du 1^{er} avril au 1^{er} mai 2009

CONSIDÉRANT QUE suite à l'étude détaillée du rapport sur l'examen des plaintes pour la période du 1^{er} avril au 1^{er} mai 2009, le comité de vigilance et de la qualité recommande au conseil d'administration son adoption ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter, suite à la recommandation du comité de vigilance et de la qualité, le rapport sur l'examen des plaintes du 1^{er} avril au 1^{er} mai 2009, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

B) Rapport sur la clientèle en hébergement du 4 avril au 1^{er} mai 2009

Madame Aline Grondin, présidente du comité de vigilance et de la qualité, informe les membres du conseil d'administration sur les taux d'occupation et le mouvement de la clientèle pour l'ensemble de nos ressources d'hébergement (CHSLD et RNI).

Le rapport qui a fait l'objet d'une étude détaillée démontre que pour la période du 4 avril au 1^{er} mai 2009 :

CHSLD :

- ♦ 151 lits dressés
- ♦ 0 place libre (en processus d'admission)
- ♦ 12 clients en attente (12 demandes réelles)

RNI :

- ♦ 55 lits dressés
- ♦ 0 place libre (en processus pour une admission)
- ♦ 25 clients en attente (9 demandes réelles)

Du mouvement de clientèle à l'intérieur de nos ressources d'hébergement.

Du 4 avril au 1er mai 2009 :

- ♦ 8 admissions
- ♦ 1 départ (client RI transféré en CHSLD)
- ♦ 6 décès

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1230-05-09

Relative au rapport sur la clientèle en hébergement du 4 avril au 1^{er} mai 2009

CONSIDÉRANT QUE suite à l'étude détaillée du rapport sur l'examen des plaintes pour la période du 1^{er} avril au 1^{er} mai 2009, le comité de vigilance et de la qualité recommande au conseil d'administration son adoption ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter, suite à la recommandation du comité de vigilance et de la qualité, le rapport sur la clientèle en hébergement du 4 avril au 1^{er} mai 2009, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

C) Rapport sur les éclosions

Madame Aline Grondin, présidente du comité de vigilance et de la qualité, informe les membres du conseil d'administration sur les éclosions survenues pour la période du 4 avril au 5 mai 2009 :

Entre le 4 avril au 5 mai 2009 :

- ♦ À ce jour, aucun cas de syndrome d'allure grippale (SAG).
- ♦ Aucune éclosion n'est survenue dans les centres multiservices.
- ♦ À ce jour, aucun client n'est aux prises avec le Clostridium difficile dans l'établissement.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1231-05-09

Relative au rapport sur les éclosions du 4 avril au 5 mai 2009

CONSIDÉRANT QUE suite à l'étude détaillée du rapport sur les éclosions pour la période du 4 avril au 5 mai 2009, le comité de vigilance et de la qualité recommande au conseil d'administration son adoption ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter, suite à la recommandation du comité de vigilance et de la qualité, le rapport sur les éclosions pour la période du 4 avril au 5 mai 2009, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.3 Rapport annuel sur les plaintes en milieu de travail

Madame Chantal Carignan, DSSOS-SI, informe les membres du conseil d'administration sur les activités relatives à l'application de la politique interne pour contrer les comportements abusifs et violents en milieu de travail.

Aucune plainte n'a été acheminée au comité de traitement des plaintes.

- ♦ Tel que prévu à la politique, une semaine de sensibilisation sera organisée au cours de l'année. Le comité paritaire de santé et sécurité au travail a le mandat de présenter des activités afin de sensibiliser le personnel aux comportements abusifs ou violents en milieu de travail.
- ♦ Le comité de traitement des plaintes est composé de monsieur Robert Ayotte de l'Accord Mauricie et de madame Chantal Carignan, directrice des services de support à l'organisation des services et des soins infirmiers. Monsieur Pierre McCraw ayant remis sa démission à l'automne, la recherche d'un autre membre parmi le personnel est en cours.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1232-05-09

Relative au rapport annuel sur les plaintes en milieu de travail 2008-2009

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit se conformer à la politique interne pour contrer les comportements abusifs ou violents en milieu de travail ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le rapport annuel sur les plaintes en milieu de travail 2008-2009, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.4 Rapport annuel sur l'accès à l'information 2008-2009

Madame Chantal Carignan, DSSOS-SI, informe les membres du conseil d'administration sur les activités relatives aux demandes d'accès à l'information.

- ♦ Neuf cent onze (911) demandes d'accès à l'information ont été traitées par l'archiviste médicale cette année.
- ♦ La majorité des demandes concernent des résumés de dossier clinique, des résultats de prélèvements sanguins ou des fiches vaccinales.
- ♦ Les principaux auteurs de ces demandes sont les clients eux-mêmes ou les professionnels de la santé d'autres établissements, après avoir eu l'autorisation des clients.
- ♦ On note une augmentation de 30,5 % des demandes par rapport à 2007-2008.

Il est désormais établi que seule l'archiviste médicale procède à ces demandes. Sa présence, maintenant partagée entre les deux CLSC, favorise un fonctionnement homogène parmi le personnel des archives.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1233-05-09
Relative au rapport annuel sur l'accès
à l'information 2008-2009

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le rapport annuel sur l'accès à l'information 2008-2009, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.5 Rapport annuel traitant des mésententes entre l'établissement et les RNI

Monsieur Michel Champagne, directeur des services de support à la gestion, présente aux membres du conseil d'administration le rapport annuel sur le règlement et traitement d'une mésentente entre le CSSS Vallée-de-la-Batiscan et les ressources non institutionnelles.

Aucune situation, en lien avec les ressources non institutionnelles, n'a fait l'objet de mécontentement du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1234-05-09
Relative au rapport annuel traitant des mécontentements
entre l'établissement et les RNI

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit se conformer à l'article 7 de la politique ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le rapport annuel traitant des mécontentements entre le CSSS Vallée-de-la-Batiscan et les ressources non institutionnelles, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.6 Rapport annuel 2008-2009 sur l'examen des plaintes

Madame Sylvie Moreau, commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services, présente aux membres du conseil d'administration le rapport annuel 2008-2009 sur l'examen des plaintes.

Tel que stipulé dans la loi, il doit y avoir dépôt du rapport annuel sur l'examen des plaintes au comité de vigilance et de la qualité et au conseil d'administration.

Pour l'année 2007-2008, la commissaire locale a traité :

- ♦ 50 plaintes (9 mission CHSLD – 41 mission CLSC) dont 44 plaintes conclues durant l'exercice financier ;
- ♦ 14 interventions (1 mission CHSLD – 13 mission CLSC) ;
- ♦ 10 demandes d'assistance ;
- ♦ 2 plaintes transmises au médecin examinateur ;
- ♦ 1 plainte transmise au protecteur du citoyen concernant le délai d'accès au programme financier « maintien à domicile pour personnes handicapées – MADPH ».

Trois (3) recommandations de la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services ont été adressées aux secteurs concernés.

L'élaboration d'une procédure de gestion des satisfactions, insatisfactions et plaintes de la clientèle a été faite et adoptée par l'équipe de gestion ainsi qu'un dépliant sur l'appréciation de nos services destiné aux clients.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1235-05-09
Relative au rapport annuel 2008-2009 sur
l'examen des plaintes

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le rapport annuel 2008-2009 sur l'examen des plaintes, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-076-08

SUJETS SOUMIS POUR INFORMATIONS :

8.1 État de situation de la pandémie

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les membres du conseil d'administration de l'état de situation en regard de la grippe humaine d'origine porcine. La situation depuis la fin avril a beaucoup évolué et n'est pas sans impact sur l'organisation du travail à l'interne de l'établissement et sur la prestation de services.

La situation va continuer à évoluer rapidement et nos services pourraient être grandement affectés dès que nous passerons en phase 6.

Au 1^{er} mai, nous étions en phase 5 sur une échelle de 6. Un seul cas était recensé au Québec, mais nous en avons près d'une quarantaine à l'échelle du Canada.

Le ministère via l'Agence de santé nous a demandé de mettre en place notre centre de coordination en opération de 7 h à 20 h à raison de 7 jours par semaine. Une conférence téléphonique journalière a lieu à 17 h 30 qui nous permet de maintenir la ligne de communication et de commandement. Au 12 mai, les heures de présence au centre de coordination ont été revues à la baisse et sont maintenant de 8 h à 17 h à raison de 5 jours par semaine.

Nous poursuivons la démarche de test pour les masques assurant la protection du personnel. Nous avons mis en opération notre comité stratégique interne (COPIN) et identifié le personnel qui assurera la formation du personnel tout au long de la crise. Le personnel prioritaire doit être formé d'ici 15 jours et le directeur général devra en faire une reddition de comptes auprès de l'Agence.

Nous avons évalué l'état de nos réserves de matériel essentiel et nous avons pris les mesures nécessaires. Nous avons aussi entrepris la révision de la liste de nos services essentiels.

8.2 Loi prolongeant le mandat des membres des conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux

Les membres du conseil ont déjà été informés de la décision du ministre de présenter un projet de loi visant à prolonger le mandat des conseils d'administration afin de lui donner le temps de procéder à une réforme en profondeur des mécanismes de gouvernance des établissements.

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, indique que le projet de loi 14 qui a été déposé à cet effet et vient clarifier les intentions ministérielles. Il présente aux membres du conseil d'administration les détails de cette loi afin qu'ils en connaissent les impacts.

8.3 Politique d'appréciation et rendement du personnel - suivi

Monsieur Michel Champagne, directeur des services de support à la gestion, informe les administrateurs sur les démarches entreprises suite à l'adoption de la politique sur l'appréciation et rendement du personnel. Il rappelle que ce dossier est en lien direct avec les recommandations et suivi de l'agrément.

Un certain nombre de gestionnaires ont débuté les rencontres d'appréciation et rendement du personnel. De façon générale, le processus est bien accueilli et les personnes salariées se sont dites satisfaites de ces rencontres.

Suite à certains commentaires soulevés par des officiers du syndicat, nous avons transmis, par mesure préventive, une correspondance au président du syndicat pour lui rappeler que le but de l'exercice s'inscrit dans un processus d'amélioration et qu'en aucun cas les rencontres d'appréciation et de rendement du personnel seraient utilisées en matière disciplinaire.

Nous avons fortement encouragé les gestionnaires, lors de la dernière rencontre de l'équipe de gestion, à poursuivre et/ou entreprendre le processus des rencontres d'appréciation et de rendement du personnel.

CA-076-09

CORRESPONDANCE

Information sur des correspondances reçues par l'entremise du président ou du directeur général

- ♦ Synergie – Avril 2009
- ♦ Lettre des représentants syndicaux
- ♦ Lettre de la Ville de Saint-Tite
- ♦ Lettre pour une demande d'appui des ambulanciers 33-33

CA-076-10

AUTRES SUJETS

10.1 Remerciements Gala reconnaissance 2009

Madame Nancy Gauthier souligne l'excellent travail des membres du comité Gala Reconnaissance 2009 et demande à ce qu'une lettre de félicitations leur soit expédiée et qu'une mention spéciale soit faite à madame Nancy Laplante pour l'originalité de ses capsules et à monsieur René Tourigny pour ses huit (8) années à l'organisation du gala.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1236-05-09
Relative à une lettre de félicitations aux membres du comité Gala Reconnaissance 2009

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée de faire parvenir une lettre de félicitations à chacun des membres du comité Gala Reconnaissance 2009.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-076-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition dûment appuyée, l'assemblée est levée à 21 h 10.

Jean-Marc Gagnon
Secrétaire

Gilles Maurais
Président

Adopté le 16 juin 2009